



MOTION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CMCAS LOIRE-ATLANTIQUE/VENDÉE LE 18 JUIN 2021

MOTION CAMIEG

Non au Hold up, OUI aux améliorations de Prestations !

Les délégués de la CMCAS Loire-Atlantique Vendée demandent le vote de la motion Camieg pour : « Non au Hold up, OUI aux améliorations de Prestations ! »

La CAMIEG dispose aujourd'hui de réserves supérieures à 430 M€ (140M€ pour les actifs et 290 M€ pour les inactifs).
Camieg : Caisse Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières.

Ces réserves ont été constituées par les cotisations à notre régime complémentaire et, à ce titre, elles doivent bénéficier aux électriciens et gaziers, ainsi qu'à leurs familles.

Depuis des années, malgré nos alertes incessantes et nos propositions concrètes et le travail réalisé par les délégations syndicales, le gouvernement et les employeurs sont restés sourds à nos propositions d'amélioration de prestations, associées à une baisse des cotisations.

La situation s'est enfin débloquée courant 2019, mais le compte n'y est toujours pas !

Si la baisse des cotisations envisagée peut être considérée comme satisfaisante, suite aux négociations de juin 2020 (applicable au 1^{er} janvier 2021), l'amélioration des prestations, uniquement en optique, reste très insuffisante quand le gouvernement parle de "100% santé" sans reste à charge. L'amélioration des remboursements dentaires reste d'actualité.

De plus, cela contraint les salariés et les pensionnés des IEG à être couverts par une assurance supplémentaire (CSM et CSM-R) dont le niveau de cotisation est de presque 50% supérieur à celui de la CAMIEG, pour le même Euro remboursé... ajoutons à cela que les salariés voient leurs revenus imposables augmentés de la cotisation patronale à la CSM !

Où est la logique économique et sociale de ce dispositif ?

Mais le pire est à venir... Alors que le gouvernement s'apprête à ponctionner les complémentaires santé à hauteur de 1,5 Milliards €, soit 24 € par assuré, il décide également de s'accaparer 180 millions d'€ dans les réserves de la CAMIEG !

Ainsi, les électriciens et gaziers subiraient une taxe supplémentaire de 580€ par salarié ou retraité cotisants

Avec 64 millions de citoyens couverts par une complémentaire santé et 300 000 cotisants à la CAMIEG, les électriciens et gaziers contribueraient à eux seuls pour 16% du hold-up national sur les couvertures santé, organisé par LREM !

Pire, aux dernières nouvelles, le ministre de la santé devant l'assemblée suggère de prendre 215 Millions d'euros supplémentaires à la CAMIEG, soit 50% de ses excédents. Il demande aux députés d'accepter sa proposition avant fin décembre.

Cette décision remettra en cause les négociations de juin 2020, risquerait de mettre la CAMIEG en déficit en 2021.

Les seuls à applaudir cette opération sont les adhérents du MEDEF et les actionnaires.

Les administrateurs/délégués des activités sociales des énergies ont donné un avis positif à cette motion ainsi que les agents actifs et retraités de nos industries avec le soutien de leur syndicat. Cette motion est d'ampleur nationale.

Ils/elles exigent l'abandon total de ces projets antisociaux et une reprise des discussions sur l'amélioration des prestations.

Nous réaffirmons que nous sommes toujours disponibles pour contribuer à la solidarité nationale, comme notre Histoire l'a régulièrement démontré. Cela doit se faire au travers d'une discussion objective, dans des limites financières respectueuses des salariés et des pensionnés des IEG qui subissent des pertes de pouvoir d'achat depuis plusieurs années.

POUR : 51

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0